



Violation de domicile + litige avec propriétaire

Par **aurely356**, le **28/01/2010** à **10:15**

Bonjour,

Cela fait 2 ans que je suis en colocation, appartement trouvé via une agence.

Pendant ces 2 années, nous avons eu énormément de problème avec ce propriétaire (demande de travaux car il y avait une fuite d'eau venant du plafond dans ma chambre.. obligé de contacter un juriste car il refusait de faire les travaux... et j'en passe...)

Vendredi dernier, le ballon d'eau chaude ne marchait plus, ballon se situant dans la cave donc accessible sans passer par l'appartement. Je l'appelle et il me dit qu'il le changera mardi ou mercredi mais qu'il n'avait pas besoin de nous prévenir puisque qu'il n'avait pas à intervenir dans l'appartement.

Hier, ma collocataire travaillant tôt le matin, se reposait l'après-midi. Elle entend sonner mais ne se lève pas car ne savant pas qui c'était, elle reste dans sa chambre, 5 min plus tard, elle entend une clé dans la serrure et le propriétaire parlant avec le plombier dans l'appartement... Elle est restée dans sa chambre, le propriétaire est reparti.

Le soir même, après avoir eu une discussion avec le propriétaire, il me certifie qu'il n'est pas entré dans l'appartement mais seulement à la porte et par contre, a laissé le plombier monté dans notre logement.

Quels sont mes recours, car depuis nous ne sommes pas rassuré de savoir que le propriétaire a les clés et peut donc rentrer quand il le veut... Est-ce légal d'entrer sans autorisation pour travaux ?